PREMIERE UTILISATION

AVANT LA PREMIERE UTILISATION :

La batterie doit être chargée complètement.
Brancher le chargeur sur la batterie (directement sur le vélo ou sortie du cadre au choix), puis brancher sur la prise secteur. Le voyant d'alimentation du chargeur va s'allumer en rouge. Lorsque la charge est complète, le voyant passe au vert. La durée de la charge est d'environ 6 heures.

⚠ ATTENTION :

- La batterie doit toujours être chargée dans un endroit ventilé
- La batterie doit être propre et sèche avant d'être chargée
- Pour débrancher, commencer par la batterie, puis le secteur.

ALLUMER ET ETEINDRE LE SYSTEME

Pour allumer le moteur (en fonction du modèle):
- appuyez 3 secondes sur le bouton marche/arrêt
- tournez la clé d'un quart de tour vers la droite
Ajustez le niveau de puissance, 3 à 4 niveaux sont sélectionnables (par défaut, le niveau le plus faible est sélectionné à l'allumage). Vous pourrez également ajuster ce niveau de puissance tout en roulant.
Pour éteindre le moteur :
- appuyez 3 secondes sur le bouton marche/arrêt
- tournez la clé d'un quart de tour vers la gauche

ATTENTION : les niveaux de puissance élevés demandent une certaine vigilance et une habitude de conduite de l'utilisateur.

DESCRIPTION DU PRODUIT

Qu'est-ce qu'un vélo à assistance électrique (V.A.E.) ?
Un VAE est un vélo classique (VTT, VTC, Vélo de ville, vélo pliant) qui offre une aide au pédalage grâce à un moteur électrique qui peut être placé dans le pédalier, le moyeu avant ou le moyeu arrière (cas des VAE Nakamura).

Comment ça marche ?
L'assistance au pédalage ne fonctionne que si l'utilisateur pédale. La puissance est ajustable sur 4 niveaux à l'arrêt ou en roulant, permettant de s'adapter au besoin de l'utilisateur et/ou de limiter la consommation d'énergie de la batterie.

⚠ **Ne vous laissez pas surprendre par la légère accélération au départ.**

L'assistance se coupe dès que l'utilisateur arrête de pédaler, que l'utilisateur actionne l'un des 2 (ou les 2) leviers de frein ou que la vitesse atteint les 25 Km/h (selon la norme en vigueur).

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Moteur :
- Electrique type Brushless dans le moyeu arrière
- Tension nominale 24 V
- Puissance maximale nominale inférieure ou égale à 250 watt conformément à la législation en vigueur.

Batterie :
- Lithium-ion 24V – (8Ah ou 11Ah selon modèle), livré avec chargeur
- Durée de vie : environ 600 cycles complets (1 cycle = 1 charge/décharge) en conditions normales d'usage. Durant cette période, l'autonomie chutera logiquement et de manière progressive

Autonomie :
- 40 Km à 60 Km selon modèle pour un utilisateur de 70 Kg sur parcours plat au niveau de puissance 1

Poids de l'utilisateur :
- poids total max. autorisé de 100 Kg , cycliste + équipement + vélo + accessoires compris

AVERTISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS

V.A.E. Vélo à Assistance Electrique (Norme EN 15194) : Vélo à assistance électrique conçu pour un usage exclusivement sur route. Pliant, il permet un usage quotidien pour les trajets urbains et périurbains sur route en limitant l'effort à fournir grâce au moteur électrique. Vélo et système de freinage conçus pour un poids total maximum autorisé de 100 Kg , cycliste + équipement + vélo + bagages compris.

Ne laissez pas le V.A.E. et ses composants électriques à la portée des enfants. Risques d'électrocution.
Ne jetez pas la batterie usagée à la poubelle.
N'appliquez aucune pression sur le fil du chargeur ou la prise. Risque d'électrocution ou d'incendie si vous tendez le fil électrique entre un mur et un cadre de fenêtre ou si vous placez des objets lourds sur le fil ou sur la prise.
Veillez à bien insérer la fiche dans la prise murale lors de la charge.
Ne touchez pas la prise avec les mains humides.
Tenir hors de portée des enfants et de animaux.
N'utilisez pas la fiche ni la prise électrique si elles sont poussiéreuses. Débranchez et nettoyez les avec un chiffon sec.
Pour retirer le cordon électrique de la prise murale, ne tirez pas sur le cordon mais sur la fiche. Tirez toujours doucement sur le cordon de chargement.
Ne faites pas tourner les pédales lorsque la batterie est en charge, installée sur le vélo. Le cordon peut s'enrouler autour des pédales ou du pédalier et endommager la prise, avec un risque d'électrocution ou d'incendie.
N'utilisez pas de prises, connecteurs ou autre dispositif de câblage avec une source d'alimentation électrique de puissance différente que celle recommandée (220 V).
N'utilisez pas des éléments tels que le boîtier de chargeur, le cordon d'alimentation ou la prise s'ils sont endommagés. Remplacez-les par des éléments d'origine.
Une fois le chargement terminé, débranchez le chargeur et déconnectez la batterie du chargeur.
ATTENTION : la batterie doit toujours être chargée dans un espace ventilé et doit être propre et sèche avant d'être branchée sur le secteur.

PRECAUTIONS RELATIVES AUX COMPOSANTS ELECTRIQUES

BATTERIE
Ne jetez pas la batterie au feu.
N'utilisez pas la batterie pour alimenter d'autres appareils.
Utilisez uniquement le chargeur spécifique livré avec le vélo pour charger la batterie.
Ne démontez pas et ne modifiez pas la batterie.
Ne raccordez pas les bornes positives et négatives entres elles avec un objet métallique.
Eloignez la batterie de l'humidité. Renverser de l'eau sur la batterie risque de provoquer un court-circuit et une surchauffe.
Séchez la batterie et les connections après utilisation sous la pluie.
N'immergez pas la batterie dans l'eau. Tremper la batterie provoquera des dégâts irrémédiables.

CHARGEUR DE BATTERIE
Ne démontez pas et ne modifiez pas le chargeur
N'utilisez pas le chargeur sur d'autres batteries que celle fournie
N'utilisez pas de chargeur d'une autre marque ou d'un autre modèle pour charger la batterie.
Evitez les chocs sur le chargeur.
Eloignez le chargeur de l'humidité.
Evitez le contact prolongé de la peau avec le chargeur pendant la charge. Vous pourriez vous brûler.
Ne couvrez pas le chargeur, ne placez aucun objet dessus.
Placez le chargeur sur une surface plane. Utiliser le chargeur la tête en bas ou en étirant le fil risque de provoquer un dysfonctionnement, un incendie ou une électrocution.

⚠ Le port du casque est fortement recommandé

NAKAMURA

MANUEL D'UTILISATION

Vélo à Assistance Electrique (VAE)
Conforme aux exigences de sécurité (normes NF-EN 15194)

ADDITIF AUX MANUELS D'UTILISATION VELOS DE VILLE et VTC (EN 14764)

Ce manuel est obligatoirement constitué de deux feuillets à lire attentivement avant la première utilisation

INTERSPORT FRANCE
2;rue Victor Hugo - B.P. 500
91164 LONGJUMEAU CEDEX

CHARGER LA BATTERIE

Quand charger la batterie ?
Lorsqu'il ne reste plus qu'une LED allumée sur les 4 de l'indicateur de niveau de charge de la batterie.

Comment charger la batterie ?
La batterie peut être rechargée sortie du cadre ou directement sur le vélo grâce à une trappe prévue à cet effet

- N'utilisez que le chargeur fourni avec le vélo (l'utilisation d'un autre chargeur peut endommager la batterie).
- Brancher le chargeur sur la batterie, soit directement sur le vélo, soit sortie du cadre
- Brancher sur la prise secteur. Pour débrancher, commencer par la batterie, puis le secteur.
- Le voyant d'alimentation du chargeur va s'allumer en rouge.
- Lorsque la charge est complète, le voyant passe au vert.
- La durée de la charge est d'environ 6 heures (si la batterie était vide). La charge s'arrête automatiquement lorsque la batterie est complètement chargée.

La batterie doit toujours être chargée dans un espace ventilé et doit être propre et sèche avant d'être branchée sur le secteur.

IMPORTANT : Pour obtenir un rendement optimal de la batterie, vous devez respecter une période de formatage (ou ''rodage'') de la batterie de 10 cycles de charge/décharge complets. Durant cette période de formatage, chargez la batterie à 100% et roulez jusqu'à ce que le niveau de charge soit minimal (ne rechargez pas la batterie si celle-ci n'est pas à son niveau de charge le plus bas).

ATTENTION :
- Débranchez la batterie dès que la charge est complète. Ne jamais laisser la batterie en charge de façon permanente (risque de surchauffe et d'incendie).
- Le vélo (ou la batterie) doit être stocké dans un endroit sec et tempéré (température entre 15°C et 25°C).
- Ne jamais laisser la batterie complètement déchargée durant plus d'une semaine
- Il est nécessaire de recharger au moins une fois tous les 2 mois la batterie, même si le vélo n'est pas utilisé
- La batterie doit être protégée du gel et de la chaleur
- Ne jamais recharger la batterie sous la pluie ou dans un endroit humide
- Ne jamais ouvrir la batterie (risque d'électrocution)
- Une utilisation prolongée sous la pluie nécessite de sécher la batterie avant réutilisation
- Ne jamais asperger d'eau ni le vélo, ni la batterie

CONSEILS ET RESTRICTIONS D'UTILISATION

Vélo à assistance électrique conçu pour un usage exclusivement sur route. Vélo et système de freinage conçus pour un poids total maximum autorisé de 100 Kg , cycliste + équipement + vélo + bagages compris.
Les accessoires suivant sont obligatoires pour circuler sur la voie publique : Eclairages et réflecteurs avant et arrière réflecteurs de roues et de pédales sonnette (fournis avec le vélo).
Respectez le code de la route.
Portez un casque aux normes CE et correctement ajusté :

Accessoires recommandés : casque, piles et ampoules de rechange, kit de réparation (demandez conseil dans votre magasin Intersport).
Utilisation dangereuse : vêtements longs et sacs en bandoulière (risque de contact avec les roues),
Le vélo Connect n'est pas conçu pour monter à 2 personnes sur le vélo, ainsi que de réaliser des roues arrières ou des sauts .

⚠ Attention : sur sol mouillé les distances de freinage augmentent, redoublez de prudence.

Les portes Bébés ne sont pas compatibles avec les VAE NAKAMURA.

Après un déraillement, éteindre systématiquement le système, pour ne pas que le moteur se mette en route lorsque le pédalier sera manipulé, puis réinstaller la chaîne manuellement sur le plateau.

CONDITIONS ET LIMITATIONS DE LA GARANTIE

Durée de la garantie :
- 2 ans sur le cadre et les pièces, hors pièces d'usure (patin de frein, pneu, câbles, chaîne…)
- 1 an sur le moteur
- 1 an sur la batterie (la garantie ne porte que sur l'intensité et la tension, non sur l'autonomie)

Mode d'application :
La garantie est assurée par l'ensemble des magasins INTERSPORT exerçant l'activité cycle en France (Corse et DOM-TOM compris).
La garantie prend effet à compter de la date d'achat.
Elle n'est accordée que pour un usage normal de la bicyclette.
Pour toute demande de garantie, l'utilisateur doit présenter la facture avec la date d'achat.
La garantie reste limitée au premier acheteur.
La réparation d'une pièce ne prolonge pas la durée de la garantie.
En cas de non disponibilité d'une pièce d'origine, le technicien agréé peut la remplacer par une autre pièce de qualité équivalente ou supérieure.
La garantie s'applique contre tout vice de fabrication.
L'acheteur ne peut prétendre à une résiliation de la vente, à un remplacement par un vélo neuf ou à une diminution du prix si le vendeur est en mesure de réparer le vice constaté.
L'acheteur bénéficie en outre de la garantie légale, conformément aux dispositions du code civil.
Votre vélo n'est pas conçu pour être utilisé :
- dans le sable
- dans l'eau (les moyeux, le boîtier de pédalier ne doivent pas être immergés)
- en milieu salin (sur la plage ou bords de mer par exemple).
Votre vélo n'est pas conçu pour être stocké de manière prolongée à l'extérieur (maximum 12 h). Il doit être stocké dans un local sec et tempéré (hors gel) à l'écart de produits corrosifs : milieu marin (ex : pont de bateau), désherbant, acides, solvant, batterie.

Limites de garantie :
- La garantie ne s'applique qu'au premier propriétaire et n'est pas transmissible à la revente
- La garantie ne s'applique que pour un usage dans les conditions normales d'utilisation (hors location ou tout autre usage professionnel) et ne couvre pas les dommages résultants d'une mauvaise utilisation, du non respect des précautions d'emplois ou d'un accident
- La garantie ne couvre pas les dommages occasionnés par des réparations effectuées par un technicien non agréé ou résultant d'un mauvais entretien
- La modification d'un composant du vélo (cadre et/ou pièce, y compris la peinture) peut entraîner des blessures grave et annule la garantie
- La garantie ne couvre pas les dommages de pièces présentant des traces de chocs visibles

La garantie est annulée si :
Les instructions d'utilisation, d'entretien, de réglages et des couples de serrage préconisés, ainsi que toutes les autres instructions du manuel d'utilisation n'ont pas été respectées.
Des modifications ont été effectuées sur la bicyclette par l'utilisateur ou par des techniciens non agréés.
Les révisions ou d'éventuelles réparations n'ont pas été effectuées par des techniciens agréés.

La garantie est refusée :
Si le problème est dû à une cause étrangère à la qualité de la bicyclette (accident, choc, chute,...).
Pour les pièces d'usures (pneumatiques, chambres à air, patins et plaquettes de freins, câbles et gaines, chaînes, pignons et plateaux, jantes, ampoules et piles, joints d'étanchéité,...) et la main d'œuvre de remplacement.
Pour tout ce qui rentre dans le cadre de l'entretien.
Pour une utilisation anormale en dehors des conditions normales d'utilisation (utilisation à 2, surcharge, sauts...), même passagère.
Pour de mauvais réglages.
Pour une utilisation en compétition, en location ou en collectivités.